

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 134 (2008)  
**Heft:** 18: Héritages

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouveau quartier aux **Fiches-Nord**, Lausanne

CONCOURS

Le lieu-dit lausannois « Les Fiches-Nord » est composé d'une dizaine de parcelles, représentant une surface d'environ 50'000 m<sup>2</sup> et grevées de différentes servitudes de droit privé inscrites entre 1930 et 1950, qui empêchaient un développement qualitatif et harmonieux du quartier. Au cours de la dernière décennie, un Plan Partiel d'Affectation intitulé « Les Fiches-Nord » avait été étudié afin de déterminer la constructibilité des parcelles en question. A l'époque, faute d'accord entre les principaux propriétaires fonciers concernés par l'épuration des servitudes, ce plan avait été abandonné. Aujourd'hui, les objectifs convergents de développement du quartier des quatre principaux propriétaires, le Plan Général d'Affectation (PGA) de la Commune du 26 juin 2006 et la réalisation du métro m2 avec la station « Fourmi » à la porte du quartier font que son développement doit être réactualisé. Un concours de projets d'urbanisme a donc été lancé en février 2008. Le jury était composé des membres professionnels suivants: Mme Nicole Christe, M. André Baillot, Mme Elinora Krebs, MM. Xavier Fischer, Rudolf Vogt, Rémi Becker, Francesco Della Casa, Maurus Schifferli et Philippe Cornu (suppléant).

## Projet lauréat, extrait du rapport du jury

*Bureau Architram SA, Renens*

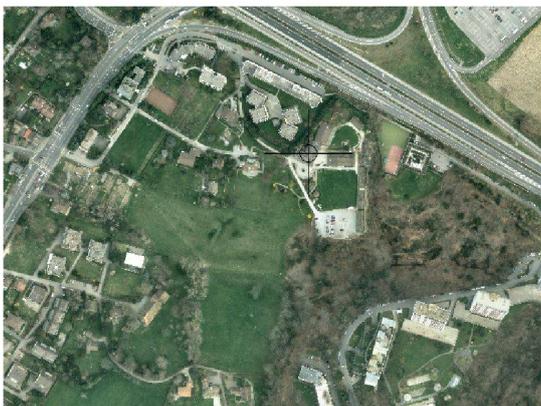
Les auteurs établissent une esplanade piétonne généreuse et animée, connectée à trois allées piétonnes qui desservent

en amont quatre îlots bâtis – abritant des services et des logements – et, en aval, une maison de quartier donnant accès à un parc public. Cette esplanade, élément fort du projet, exploite judicieusement la rupture de pente, articule les espaces publics du quartier: elle est mise en valeur par la localisation des équipements publics, des commerces et des services.

Les trois allées piétonnes sont orientées avec précision dans le sens de la pente et en tenant compte du parcellaire. Cette orientation permet d'ouvrir des vues cadrées sur les massifs boisés ainsi que sur le grand paysage du lac et des Alpes savoyardes. Volontairement minérales, ces allées donnent accès de manière habilement réglée à des immeubles implantés selon une orientation alternée nord/sud et est/ouest. Ce dispositif permet de créer un contraste intéressant entre les allées « verticales » et ordonnées et les espaces verts des intérieurs d'îlots articulés entre redents.

Les auteurs ont intégré avec pertinence des bases réalistes et efficaces pour inscrire ce quartier dans une perspective de développement durable: localisation groupée du stationnement en haut du site; renforcement des liaisons de mobilité douce entre quartiers en aval des constructions; accès naturel et attractif à la station du m2; gestion des eaux claires en surface comme support de biodiversité; activités et services de proximité. Ils proposent également de poursuivre la démarche vers la conception d'un éco-quartier.

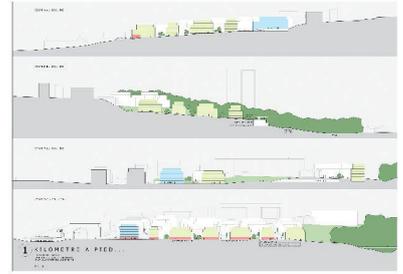
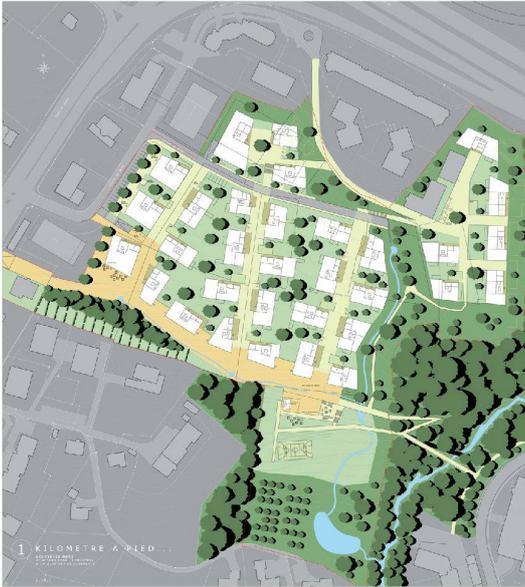
Le projet présente un important potentiel de densification dans le secteur soumis à un plan partiel d'affectation (PPA). La précision des implantations permet plusieurs scénarios de phasages possibles. La proposition implique par ailleurs un fort investissement d'équipements et d'aménagements extérieurs dans un quartier de densité moyenne.



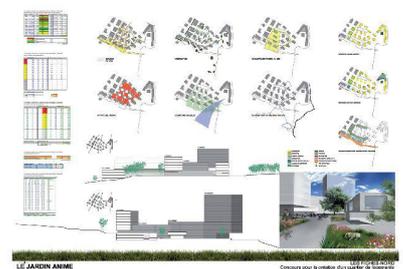
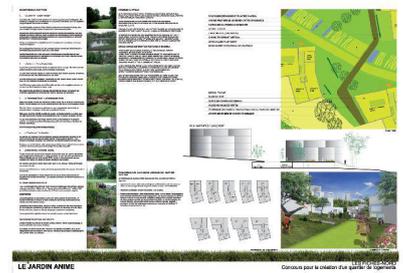
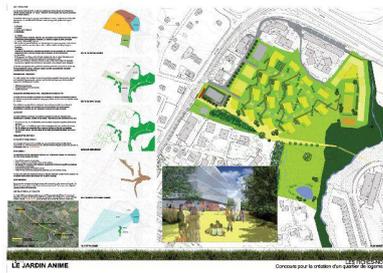
### Palmarès

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix</b><br><i>Architram SA, Renens</i>      | <b>Fr. 60 000.-</b> |
| <b>2<sup>e</sup> rang, 2<sup>e</sup> prix</b><br><i>U15 Architectes Sàrl, Vevey</i> | <b>Fr. 45 000.-</b> |
| <b>3<sup>e</sup> rang, mention</b><br><i>NOR Architectes, Lausanne</i>              | <b>Fr. 15 000.-</b> |

**1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix : 1 kilomètre à pied**



**2<sup>e</sup> rang, 2<sup>e</sup> prix : Le jardin animé**



**3<sup>e</sup> rang, mention : Les passantes**

